



Alma, le 23 février 2022

VOL. XLVIII, no 8

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

« On n'aura pas l'temps de s'ennuyer! »

À l'aube de la relâche, je regarde l'agenda des activités à venir et je vous assure qu'on n'aura pas l'temps de s'ennuyer !

Commençons par la semaine de relâche. D'abord, il faut se rappeler que c'est la dernière semaine de nos vacances du mois d'août que nous déplaçons au début du mois de mars. Il ne faut surtout pas se sentir coupable de prendre du temps pour nous et nos proches. Nous sommes en vacances et nous le méritons tous. Les dernières semaines furent difficiles pour la majorité des enseignantes et enseignants. La tâche s'est considérablement alourdi avec les plans de travail à préparer, le suivi des élèves absents, le support aux suppléants et j'en passe. C'est pourquoi, cette année encore plus, vous méritez vos vacances.

Ce n'est qu'un début, continuons....

La négociation locale est amorcée, du moins pour nous la partie syndicale. Il est le temps d'octroyer le mandat à notre équipe de négociation. Ainsi, dès le retour de la relâche, vous recevrez par courriel un document de consultation afin de susciter les discussions pour l'Assemblée générale des enseignantes et enseignants le 15 mars prochain. Celle-ci aura lieu à la salle Luc-Tessier de l'école secondaire Camille-Lavoie dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Soyez-y!

Et encore une couche...

Même si l'encre de la signature de notre entente nationale n'est pas encore séchée, nous avons commencé, en Conseil fédéral de la FSE, à discuter du dépôt des demandes au niveau national. Celui-ci doit se faire avant le premier novembre. Ainsi, en avril, nous aurons un questionnaire en ligne pour la consultation quant à nos priorités pour la négociation nationale. Vous recevrez des précisions prochainement par vos personnes déléguées.

Et comme si ce n'était pas assez...

Le printemps amène aussi l'organisation scolaire. En effet, les préparatifs pour la prochaine année scolaire commenceront aussi. Déjà, si vous avez des informations à propos de projets spéciaux ou programme local particulier, communiquez avec nous. Ces informations sont importantes et elles nous permettent de meilleures interventions auprès des Services éducatifs.

En terminant, je vous souhaite une bonne semaine de vacances. Au moins, pour cette semaine-là, nous écouterons notre premier ministre Legault, « on va y aller mollo! » Repos, loisir et plaisir, pour mieux revenir. Bonne Semaine de relâche!

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

Tél.: (418) 662-7692 - Téléc.: (418) 662-1437

www.selac.ca

Loto Voyages de la Fondation Monique-Fitz-Back


Loto Voyages ou argent ?





La **Loto Voyages ou argent** est de retour, toujours avec la même formule adaptée à la situation actuelle !

À gagner :

13 tirages de 5 000\$ en crédits voyage pour la destination de votre choix ou 4 000\$ en argent !

 Deux ans pour profiter de leur prix pour les personnes gagnantes choisissant le voyage.

 Possibilité de faire plus d'une escapade.

 Crédits carbone doublés par la Fondation.

 Seulement 1400 billets émis à 100 \$ chacun.

J'achète mes billets!

Bourses de persévérance scolaire autochtone de la CSQ 2021-2022 – 1^{re} édition



Dans son incessante lutte contre les inégalités, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) continue de mettre tout en œuvre pour encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative. C'est avec plaisir que la CSQ, membre de la Table nationale pour la réussite éducative des élèves autochtones, vous annonce le lancement de quatre bourses de persévérance scolaire CSQ en collaboration avec nos fédérations du réseau scolaire (FSE, FPPE, FPSS, FPEP).

Ces bourses de 750 \$ chacune sont destinées aux élèves autochtones de 3^e secondaire qui fréquentent un établissement scolaire public ou privé, francophone ou anglophone, en communauté autochtone ou dans le réseau des commissions scolaires ou des centres de services scolaires situés sur le territoire québécois.

Les élèves, recommandés par une personne intervenante scolaire, doivent remplir un court formulaire en ligne. Vous trouverez les critères d'admission et ledit formulaire sur ce lien :

[Bourses de persévérance scolaire autochtone CSQ – Centrale des syndicats du Québec \(CSQ\).](#)

La date limite pour soumettre une candidature est le 1^{er} mai 2022. Un comité de sélection procédera à l'évaluation des candidatures, et les récipiendaires seront dévoilés le 21 juin, lors de la Journée nationale des peuples autochtones.



Crédit d'impôt fédéral pour fournitures scolaires Modification

Ce crédit d'impôt instauré par le gouvernement fédéral s'applique depuis l'année d'imposition 2016. Rappelons qu'un crédit d'impôt est différent d'une déduction fiscale puisqu'il vient réduire l'impôt payer plutôt que le revenu imposable.

Le crédit d'impôt remboursable a été majoré à **25 %**. Il est applicable sur des dépenses admissibles maximales de 1000 \$ faites au cours de l'année d'imposition, pour lesquelles la personne devra conserver les reçus aux fins de vérification. Le crédit maximal sera donc de 250\$ par année.

[Voir les dépenses admissibles](#)

L'ARC pourrait vous demander plus tard de fournir une lettre de votre employeur (comme le directeur de l'école) attestant l'admissibilité de vos dépenses pour l'année.

Fonds de solidarité FTQ

On soutient vos projets et l'économie d'ici

Découvrez pourquoi l'épargne au
Fonds, ça crée plus de valeurs.



Besoin d'information ?

Contactez vos représentants locaux

Éric Paradis ou Joël Gagné

au 418 662-7692 ou selac@lacsq.org

Des changements dans l'appliProf !



Vous êtes nombreux à avoir utilisé, l'appliProf, application mise en ligne par la FSE-CSQ pour soutenir le personnel enseignant dans la compilation des heures d'activités de formation complétées. Vous avez fait des commentaires, la FSE vous a entendu et plusieurs améliorations ont été apportées. Elles sont maintenant en ligne. Vous constaterez notamment :

- une plus grande accessibilité aux détails de chacune des formations;
- la possibilité de modifier les entrées une fois enregistrées;
- une navigation simplifiée.

Vous ne l'utilisez pas encore? [AppliProf](#)

Horaire du Centre syndical pour les semaines à venir

Pour la période du **28 février au 4 mars 2022** inclusivement, le Centre syndical sera fermé en raison de la semaine de relâche.

C'est en grande forme que nous serons disponibles à nouveau **dès le lundi 7 mars 2022** selon l'horaire habituel soit de

**8 h à 12 h et 13 h à 16 h
du lundi au vendredi.**

En respect des mesures sanitaires en vigueur pendant cette période d'arrêt, nous vous encourageons à :

- prendre du repos;
- passer du temps avec vos proches;
- voir des amis;
- passer du temps à l'extérieur;
- et surtout.... veillez à modifier votre routine.



Bonne semaine de relâche 2022 !

Les membres du Conseil exécutif syndical

Éric, Joël, Christine, Jessika, Julie, Nadine, Guillaume et Paul